

ATTESTATION DE CONFORMITE

38806-1

Suivant le décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Délivré à :

NUTRIPACK OUEST

ZA Kervidanou 2
FRANCE 29300 MELLAC

Site industriel : **NUTRIPACK Ouest**
FRA 29300 MELLAC

Date de l'audit : 1er décembre 2022

Référence du rapport d'audit : P227289/P1

Le LNE atteste que le site industriel cité ci-dessus a fait l'objet d'un audit couvrant les procédures mentionnées à l'article D. 541-362 et leurs mises en oeuvre, et que l'ensemble répond aux prescriptions réglementaires du décret n° 2021-461.

Date d'émission : 03 février 2023

Date de fin de validité : 01 décembre 2025

Annule et remplace le certificat 38806-0

Pour le Directeur Général



Responsable du Pôle Certification Environnement,
Sécurité et Performance